

## **LA FRANCE SIGNE UNE ENTENTE DE COOPÉRATION DE 3 ANS AVEC L'ACADIE**

Le campus de l'Université Ste-Anne à Pointe-à-l'Église en Nouvelle-Écosse a été le théâtre d'une première entre l'Acadie et la France. Pour la première fois depuis l'établissement du programme de coopération entre la France et l'Acadie, initié en 1968, une importante délégation française a traversé l'Atlantique pour participer à la signature de la nouvelle entente d'une durée de trois ans.

Cette entente est unique en son genre, car c'est la seule que la France accepte de signer avec un organisme non gouvernemental à l'étranger.

La Société nationale de l'Acadie (SNA), qui est l'organisme porte-parole des Acadiens sur la scène internationale, a signé le document en présence d'un imposant rassemblement de ministres, de diplomates, de fonctionnaires et de patriotes venus pour l'occasion des quatre provinces de l'Atlantique, d'Ottawa et de la France, y compris St-Pierre et Miquelon.

Les points saillants du programme de coopération France-Acadie pour les trois prochaines années sont : le maintien de la subvention de quelque 14 000 dollars canadiens qui est accordée à la SNA annuellement; les bourses d'études et de perfectionnement existeront toujours; des échanges artistiques et culturels seront offerts; et la promotion du livre sera soutenue.

La nouveauté dans cette entente est la possibilité de partenariat pour garantir le plurilinguisme sur l'autoroute électronique. Une rencontre est prévue cette année entre spécialistes français et acadiens pour étudier ce dossier. La rencontre aura lieu en Acadie.

**Tiré de L'Agence de presse francophone**